

Roland COURTEAU sénateur de l'Aude , nouveau co-président de l'ANEV

A l'occasion de son congrès le vendredi 20 mai 2005 à Suze la Rousse sur le thème « Urbanisme et Viticulture », l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin a tenu son assemblée générale au cours de laquelle fut détaillé le travail accompli en 2004. Des interventions au plus haut niveau à la rédaction du livre blanc, de la modification de la loi Evin à l'étude sur l'éducation les sujets d'occupation n'ont pas manqué. Pour l'année qui vient des réunions en province, la sortie d'un annuaire des adhérents diffusé auprès des professionnels, une campagne soutenue d'adhésions sont à l'ordre du jour.

Au cours du colloque qui avait précédé l'assemblée, les élus de l'ANEV ont adopté une « Charte pour une gestion durable des terroirs viticoles de la France » qui sera signée dorénavant par tout nouvel adhérent. L'assemblée avait été précédée par une intervention du Professeur P-H.Cugnenc, député de l'Hérault sur le dossier Vin et Santé et par une communication de Mme Astrid Lulling, présidente de l'intergroupe « Viticulture-Tradition-Qualité » du Parlement européen, invitée d'honneur du congrès sur les défis de la viticulture européenne.

A la suite de l'assemblée ordinaire une assemblée générale extraordinaire eut lieu . Philippe Martin président de l'ANEV a insisté sur la nécessité pour l'association d'être transversale et apolitique comme défini dans les statuts à sa création. Cependant, pour que tout le monde se sente bien représenté, le bureau a proposé d'installer une co-présidence partagée, en remplacement de la présidence unique. Le principe du nouveau mode de représentation de l'association et la modification des statuts a été voté à l'unanimité.

Roland Courteau, sénateur de l'Aude, membre du bureau de l'ANEV, pressenti pour être élu à ce poste a ensuite pris la parole. Conscient des enjeux qui attendent la viticulture française, il s'est dit prêt à assumer cette charge et à aider au mieux pour le développement de l'association et à la recherche de solutions consensuelles pour le vin. Sans attendre la prochaine réunion du bureau, Roland Courteau a été élu co-Président de l'ANEV à l'unanimité et il a été aussitôt félicité par Philippe Martin et l'ensemble des présents.

Une soirée de gala agrémentée d'un chapitre de la Commanderie des Costes du Rhône a clôturé cette journée qui est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de cette jeune association qui aura 6 ans le 15 juin prochain et qui a enregistré lors de la journée la confirmation de l'adhésion future du département de la Drôme et de la région Rhône-Alpes.

Photo : R.Courteau et P.Martin les deux co-présidents de l'ANEV



Intronisations lors du Congrès : Mme A.Lulling, député européen, M.R.Feredj, directeur du Comité Interprofessionnel du Vin de Bordeaux et M.M.Garin, maire de Clansayes, dans la Drôme.

